

UNIVERSITÉ DE TLEMCEM
FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES



Dr. HAMMAS Hidaïyat

L'AVORTEMENT

ENTRE L'INCRIMINATION ET LA LIBERALISATION

Selon la religion islamique, la législation

Algérienne & le droit comparé



34

10

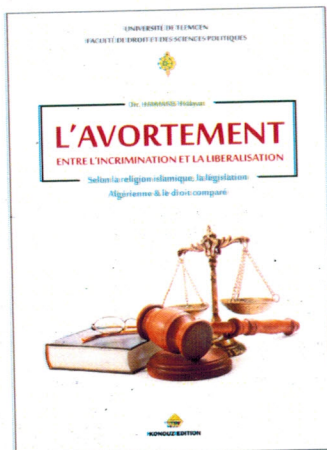
3637



KONOUZ EDITION

L'AVORTEMENT

ENTRE L'INCRIMINATION ET LA LIBERALISATION



L'avortement est devenu un sujet courant de discussion; il en résulte de ce fait que le concept d' interruption d'une grossesse s'est généralisé dans la population au lieu de disparaître. Pour débattre ce fléau, notre réflexion s'appuiera sur deux aspects complémentaires : un point de vue islamique qui considère l'avortement comme un acte immoral et qui porte atteinte au principe

sacré de la vie et un point de vue juridique qui peut sous certaines conditions dépénaliser l'avortement notamment dans les pays libéraux.

En Algérie, on constate une double intervention du législateur car il incrimine d'un côté l'avortement et fixe des peines assez sévères pour toute personne qui procure volontairement l'expulsion prématurée du fœtus et donne d' un autre côté à cette incrimination un aspect licite notamment dans le cas de l'avortement thérapeutique.

Le présent ouvrage consiste à mettre en évidence d' une part les modalités de l'infraction de l'avortement dans les différentes législations ainsi que celles de sa répression et les conditions dans lesquelles l'avortement peut être légalement pratiqué ; et d' autre part de mettre en avant le point de vue de l'islâm sur cette question tout en déterminant la prévention adéquate.



دار الكتب والوثائق
بيروت
المستشف - تلمسان الجزائر
المحمول: 213+ (0) - 551 - 04 - 29 - 96
المحمول: 213+ (0) - 110 - 33 - 21 - 90

www.kkounouz.com kkounouz@yahoo.fr

Bibliothèque Nationale d'Algérie, 2023

Dépôt légal: 2^{ème} semestre, 2023



9 789931 255956